

# Saint-Germain-des-Prés

## Mille ans d'une abbaye à Paris

Roland Recht et Michel Zink éd.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES



ACTES DE COLLOQUE

# **Saint-Germain-des-Prés**

## **Mille ans d'une abbaye à Paris**

Roland RECHT et Michel ZINK éd.

Actes du colloque international organisé par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, avec le concours de la paroisse Saint-Germain-des-Prés et de la mairie du VI<sup>e</sup> arrondissement de Paris

à la mairie du VI<sup>e</sup> arrondissement de Paris et à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le jeudi 4 et le vendredi 5 décembre 2014

Ouvrage publié avec le soutien du Fonds de dotation pour le rayonnement de l'église Saint-Germain-des-Prés et de la Fondation Simone et Cino Del Duca de l'Institut de France

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres  
Paris • 2015

## L'ESPACE ACOUSTIQUE DE L'ABBATIALE DE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS

À l'intersection de deux mondes relativement bien connus, celui de la musique et celui de l'architecture dans l'église de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés au <sup>xii</sup><sup>e</sup> siècle, se situe un troisième monde, le royaume nébuleux et éphémère de l'acoustique. Pour l'explorer, nous allons inscrire nos recherches – consacrées au son de l'église de l'abbatiale dans la seconde moitié du <sup>xii</sup><sup>e</sup> siècle, donc peu après l'achèvement du chevet gothique – dans un modèle conceptuel simple emprunté au monde de l'informatique, celui des *entrées* (*input*) et des *sorties* (*output*), pour nous poser les questions suivantes : quel son était produit et par qui ? Comment le son était-il transformé par l'espace ? Et comment résonnait ce son après transformation ?

Les moines bénédictins de Saint-Germain-des-Prés passaient la majorité de leur temps dans le chœur de l'église à prier l'office divin. Leur prière n'était pas parlée ; elle était chantée. La structure musicale qui soutenait cette prière et qui était subordonnée aux textes priés est appelée simplement le chant. Les moines ne constituaient pas un corps cohérent de chanteurs bien formés, comme l'est un chœur moderne ; il s'agissait d'hommes entrés dans l'abbaye à cause d'une vocation à la vie monastique, et il y en avait probablement certains parmi eux dont la capacité à chanter laissait quelque peu à désirer. Par conséquent, les formes musicales que les moines employaient pour leur prière étaient, de façon générale, assez simples : plus simples, en tout cas, que celles proposées, par exemple, par le chantre et les solistes de la cathédrale Notre-Dame, qui s'élevait non loin de là.

Le chant en question est monophonique : c'est-à-dire qu'il consiste en une seule mélodie, non accompagnée, chantée soit par un soliste soit par un groupe (fig. 1). Le chant utilisé à Saint-Germain-des-Prés différait peu, dans sa forme générale, de celui qui se pratiquait dans les monastères bénédictins de toute la chrétienté latine. La principale forme de chant entendue à l'abbaye était des plus simples : les tons de récitation nécessaires pour prier les textes des psaumes, qui forment la majeure partie de l'office divin.

Aujourd'hui, nous abordons le problème de la compréhension d'un texte parlé dans un espace médiéval tel que l'abbatiale de Saint-Germain-des-Prés par le moyen d'une sonorisation électroacoustique – avec un succès mitigé (fig. 2). Un espace clos avec de multiples surfaces réfléchissantes retient une partie de l'énergie initiale produite – dans nos termes informatiques, *l'entrée* – et la retient pour un certain laps de temps, un phénomène que nous appelons la *réverbération*.

Comme l'explique l'acousticien H.J. Purkis, dans la mesure où le discours consiste en « discrètes poussées d'énergie sonore séparées par des intervalles distincts » (« discrete bursts of sound energy with distinct gaps between them »), la réverbération « tend à altérer l'intelligibilité puisqu'elle prolonge les sons dans les intervalles entre chaque syllabe ou mot et obscurcit les consonances » (« tends to impair the intelligibility since it prolongs the voiced sounds into the gaps between individual syllables or words and obscures the consonants »)<sup>1</sup>. Un texte *cantilé*, ou entonné, par contre, transmet sa ponctuation par les inflexions du ton, qui ne sont pas obscurcies par la réverbération. Lorsque des syllabes chantées consécutivement le sont à des tons différents dans un environnement qui pourrait en d'autres circonstances embrouiller les syllabes, elles demeurent intelligibles car différenciées. Les textes étaient en général connus par cœur ; les inflexions de la voix servaient de « repères sonores » pour guider ceux présents dans l'espace.

En 1992, Dom Jean Claire, aujourd'hui disparu, ancien chef des chœurs à l'abbaye de Solesmes, nous a raconté l'anecdote suivante à propos de l'intelligibilité du chant. En 1948, alors que l'abbaye elle-même se trouva manquer de place, vingt-cinq moines furent dépêchés pour établir une nouvelle fondation à Fontgombault. Ils étaient habitués à l'acoustique de l'église de Solesmes et, lorsqu'ils se trouvèrent dans l'environnement bien plus réverbérant de Fontgombault, c'était, selon les mots de Dom Claire, « une catastrophe »<sup>2</sup>. Les moines s'adaptèrent tout simplement en réduisant le tempo du chant, laissant ainsi plus de temps entre chaque note pour permettre une bonne compréhension sans trop de chevauchement dissonant. Cette histoire met en lumière une caractéristique primordiale du chant :

1. H. J. Purkis, *Building Physics: Acoustics*, Oxford, Pergamon Press, 1966, p. 101-102. Le lecteur pourra trouver à l'adresse suivante un site internet créé par l'auteur pour accompagner cette étude et proposant divers extraits sonores illustrant les analyses proposées ici ([http://faculty.vassar.edu/antallon/sgdp/illustrations\\_sonores](http://faculty.vassar.edu/antallon/sgdp/illustrations_sonores)). Je tiens à remercier Matthieu Guyot pour ses pertinentes suggestions.

2. Dom J. Claire, lors d'un entretien avec l'auteur de ces lignes, à Solesmes, le 10 février 1992.

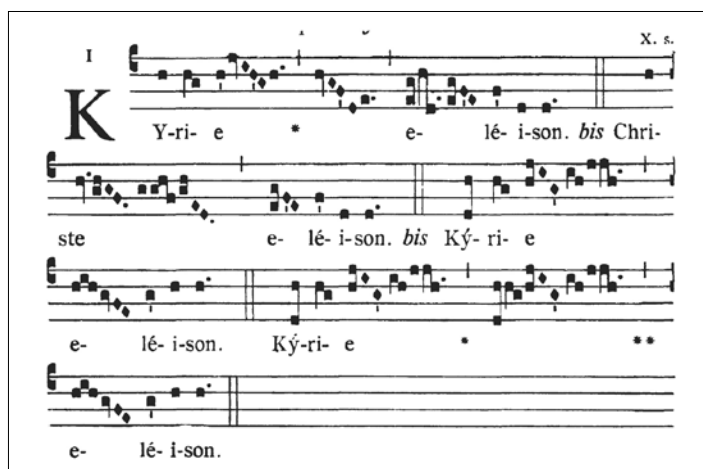


FIG. 1. – Kyrie IV de la messe *Cunctipotens Genitor Deus* (*Liber Usualis*, éd. Bénédictins de Solesmes, Tournai, Desclée, 1961, p. 25).



FIG. 2. – Ancienne abbatale de Saint-Germain-des-Prés, vaisseau central vu de l'ouest. Cliché : A. Tallon.

sa souplesse métrique. La structure rythmique naturellement restreinte du chant permettait des variations selon l'espace, en fonction des besoins.

Un autre exemple nous est fourni par la cathédrale Notre-Dame de Paris. Une série de statuts codifiées en 1408 indiquait que la psalmodie devait être « chantée lentement et solennellement, chaque mot prononcé distinctement, en faisant une pause au milieu du verset », et qu'il ne fallait pas « commencer le verset suivant avant la fin du précédent »<sup>3</sup>. Il ne serait pas surprenant que des règles similaires aient été prescrites aux moines de Saint-Germain-des-Prés.

D'un certain point de vue, il s'agit d'une invitation à traiter le texte avec respect. Mais cela peut également indiquer un problème créé par l'espace gothique réverbérant. Les psaumes étaient chantés en alternance : la moitié des canons (ou, dans le cas de Saint-Germain-des-Prés, les moines) chantait un verset, et le suivant était chanté par le groupe de l'autre coté du chœur. Dans un espace réverbérant, une troisième voix intervient : celle de l'église elle-même, qui continuait de « chanter » après le verset terminé. Le texte de 1408 pourrait bien être une instruction afin de laisser suffisamment de temps à cette énergie sonore pour diminuer avant de commencer une nouvelle unité de texte.

Passons maintenant à la deuxième étape de notre modèle : quel était l'état architectural de l'intérieur de l'abbatiale de Saint-Germain-des-Prés, peu après la construction du chevet gothique ? Et comment l'espace, pouvait-il répondre aux sons autrement qu'il ne fait aujourd'hui ? Nos réponses proviennent principalement de documents produits au milieu du xvii<sup>e</sup> siècle suite à la réforme mauriste de l'abbaye, et en particulier d'un recueil de textes, Bibliothèque nationale de France, ms fr. 18816, qui contient un plan manuscrit fait en 1656 (fig. 3). Ce plan permet la restitution des aménagements liturgiques avant leur transformation par les Mauristes en 1644. Comme Philippe Plagnieux l'a démontré, les modifications apportées après le xii<sup>e</sup> siècle et jusqu'à l'arrivée des Mauristes étaient relativement peu importantes en termes de structure et de topographie liturgique<sup>4</sup>.

Comme nous l'avons vu, le produit principal d'une conjugaison de la musique liturgique et de l'architecture médiévale est la réverbération.

3. C. M. Wright, *Music and Ceremony at Notre Dame of Paris 500-1550*, Cambridge, Cambridge University Press, 1989, p. 321-322 (« must be sung slowly and solemnly with each word distinctly pronounced, making a pause in the middle of the verse, and not starting the next before the end of the previous verse » ; nous traduisons).

4. Ph. Plagnieux, « L'abbatiale de Saint-Germain-des-Prés et les débuts de l'architecture gothique », *Bulletin monumental* 158, n° 1, 2000, p. 24-34.

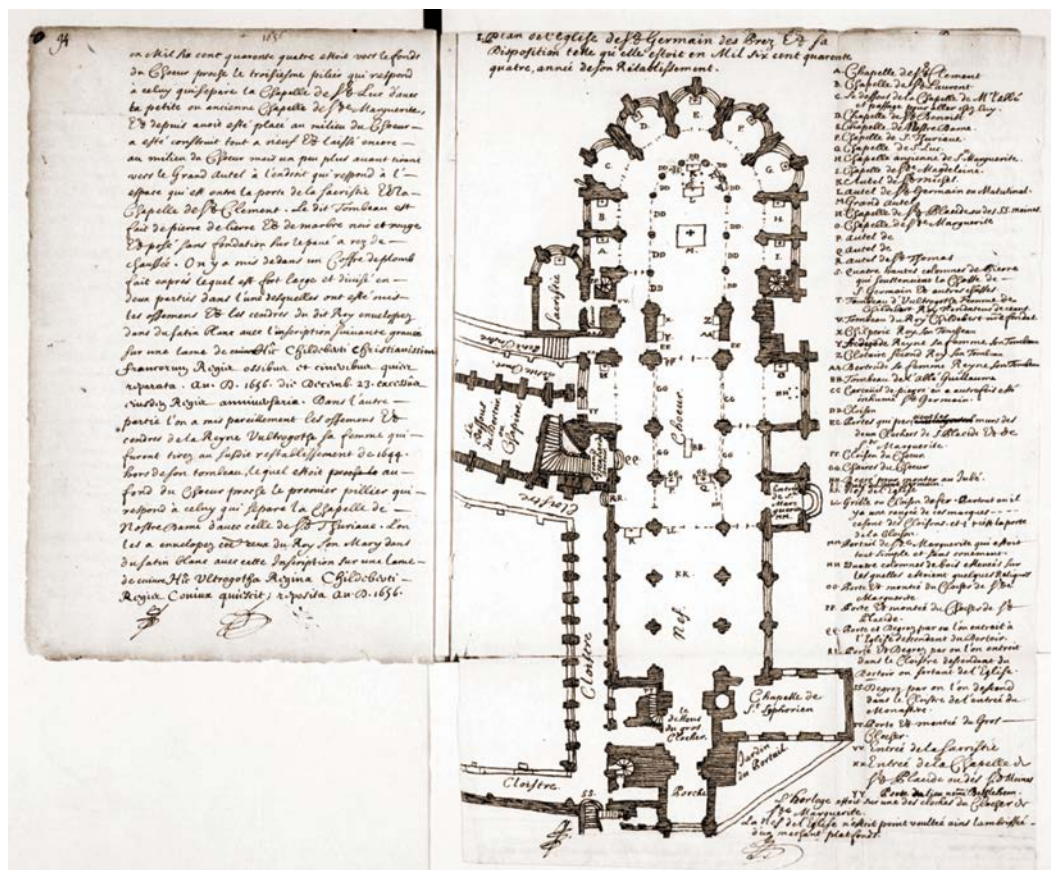


FIG. 3. — Ancienne abbatale de Saint-Germain-des-Prés, plan manuscrit de l'état de l'abbatale en 1656 (Bibliothèque nationale de France, ms fr. 18816, f. 66).

La réverbération est la réflexion du son par les différentes surfaces d'un espace ; ces surfaces sont le facteur primaire déterminant la quantité et la qualité du son réverbéré. Le corollaire de la réflexion est l'*absorption* : aucune surface ne renvoie parfaitement l'énergie sonore qui lui est présentée. Des matériaux différents absorbent le son de différentes manières ; ils n'affectent pas l'énergie sonore de manière uniforme. La longueur d'onde d'un son à haute fréquence, par exemple, est relativement courte : son énergie sera diminuée uniquement par des matériaux qui sont de la même taille. C'est pourquoi les tapisseries et les tapis, qui ont de minuscules fibres, ont tendance à amortir les sons à haute fréquence. De la même manière, les boiseries, par exemple, ont tendance à absorber plus d'énergie à des fréquences inférieures en se mettant en résonance avec celles-ci. Chaque surface d'un

espace clos présente ainsi un schéma complexe de réflexion et d'absorption et, en raison de cette complexité, il serait impossible de reconstituer précisément l'empreinte acoustique d'un espace donné à une telle distance chronologique. Nous pouvons néanmoins risquer quelques conjectures argumentées.

Pour mieux faire, nous avons entamé une collaboration avec Brian Katz, chercheur au CNRS et plus précisément au Laboratoire d'informatique pour la mécanique et les sciences de l'Ingénieur (LIMSI). En utilisant des mesures prises en 2014, lui et son doctorant, Bart Postma, ont créé un modèle virtuel de l'espace acoustique de Saint-Germain-des-Prés. Ce modèle peut alors être *convoluté*, ou combiné avec un signal anéchoïquement enregistré, c'est-à-dire un son enregistré sans coloration par un espace. Nous pouvons ainsi proposer un recensement de huit différences acoustiques clés entre l'abbatiale de Saint-Germain-des-Prés au XII<sup>e</sup> siècle et aujourd'hui.

1. Le vaisseau principal de la nef (fig. 4) semble avoir été couvert, probablement depuis le XI<sup>e</sup> siècle, par un plafond plat de lambris fait de planches de chêne qui mesuraient 3,44 m de long sur 42 cm de large<sup>5</sup>. Entre 1644 et 1646 il fut remplacé par des voûtes d'ogives, encore en place aujourd'hui ; les bas-côtés furent également voûtés à ce moment<sup>6</sup>. D'un point de vue acoustique, un matériau plus dur et moins absorbant en a remplacé un qui avait davantage tendance à absorber les sons, en particulier dans la gamme des fréquences de la voix masculine. Parce que la nef et ses ailes représentent une proportion importante de la surface intérieure totale du bâtiment, cette différence n'est pas négligeable.

2. Le cas du transept et de la croisée (fig. 5) est plus difficile à déterminer par manque de preuves. Il semble simplement probable que le transept du IX<sup>e</sup> siècle ait été voûté au moment de la construction du chevet gothique, comme Philippe Plagnieux l'a suggéré<sup>7</sup>. Les voûtes ont été en tout cas reconstruites par les Mauristes, tout comme la totalité du transept sud. Que le transept original ait eu ou non une terminaison arrondie, comme l'a suggéré Jean Hubert, reste encore une question ouverte<sup>8</sup>. En tout cas, dans cette partie du bâtiment, la différence entre hier et aujourd'hui est certainement moins prononcée, si en effet l'espace fut voûté au XII<sup>e</sup> siècle.

5. E. Lefèvre-Pontalis, « Étude historique et archéologique sur l'église de Saint-Germain-des-Prés », *Congrès archéologique de France* (Paris 1919), 82, 1920, p. 327.

6. *Ibid.*, p. 311.

7. Ph. Plagnieux, *art. cit.* (n. 4), p. 18.

8. J. Hubert, « Les dates de construction du clocher-porche et de la nef de Saint-Germain-des-Prés », *Bulletin monumental* 108, 1950, p. 82-83.

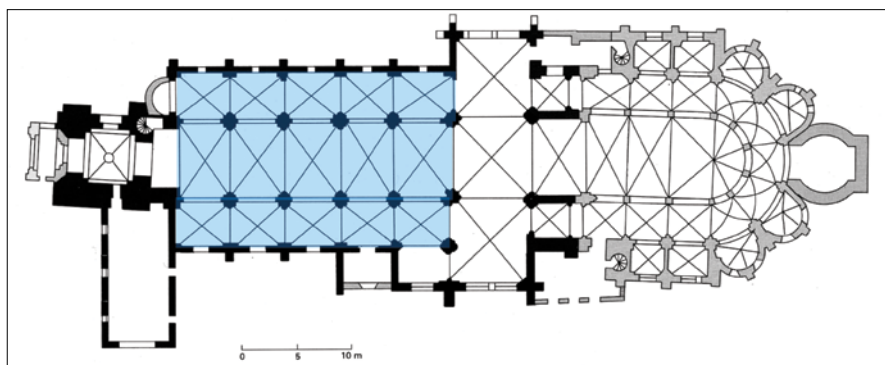


FIG. 4. – Ancienne abbatale de Saint-Germain-des-Prés, plan indiquant la nef.

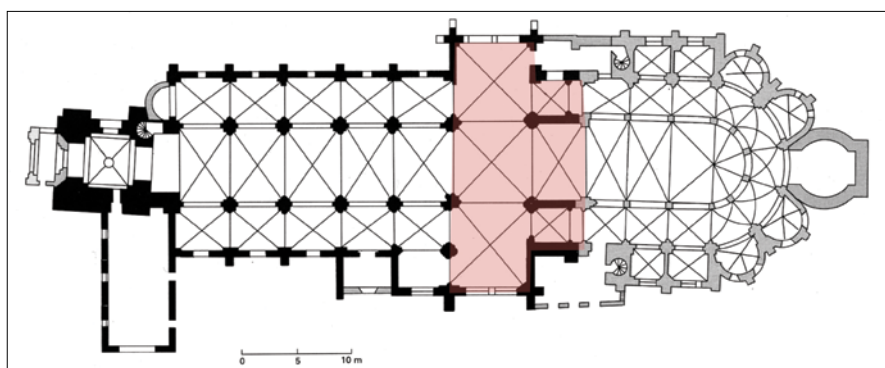


FIG. 5. – Ancienne abbatale de Saint-Germain-des-Prés, plan indiquant le transept et la croisée.

3. Dans le sanctuaire, les Mauristes ont modifié les ouvertures d'origine des fausses tribunes du chevet gothique (fig. 6)<sup>9</sup>. Cela en soi n'aurait pas amené de grandes différences ; plus important, par contre, les baies étaient à l'origine ouvertes sur les combles – le son, en d'autres termes, aurait pu pénétrer dans une zone remplie de poutres en bois, aux surfaces rugueuses, et aurait ainsi eu plus de possibilités de voir son énergie réduite.

4. Un autre changement dans le volume de l'église, réalisé lui plus récemment, pouvait avoir affecté l'acoustique : la chapelle axiale du <sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècle a été démolie par l'architecte Hippolyte Godde en 1823 pour en construire une bien plus grande (fig. 7)<sup>10</sup>.

9. Ph. Plagnieux, *art. cit.* (n. 4), p. 31.

10. *Ibid.*, p. 33.

5. Les Mauristes ont remplacé le dallage de pierre de la nef et du sanctuaire<sup>11</sup>. Si la surface du dallage original était moins régulière, comme ce fut probablement le cas, et compte tenu de l'importance de la surface en question, cela pourrait bien avoir changé la réponse acoustique de l'espace, surtout dans les fréquences hautes.

6. La majeure partie de l'église est actuellement plâtrée et peinte, ce qui, comme on sait, est le fruit du travail d'Hippolyte Flandrin et d'Alexandre Denuelle de 1843 à 1861. Seul le déambulatoire et ses chapelles sont restés en l'état ; les parois ont ensuite été « décapées », pour reprendre l'expression de Pierre Pradel, en 1958 (fig. 8)<sup>12</sup>. De ce fait, les ondes sonores sont renvoyées, dans la majorité de l'église, par une surface relativement lisse et hautement réfléchissante. Mais quel était la nature de l'éventuel badigeon originel ? C'est une question clé, car les surfaces calcaires, selon leur rugosité, présentent des opportunités importantes pour la réduction de l'énergie à des sons de fréquences plus élevées. On n'a qu'à penser à l'exemple de Saint-Sernin à Toulouse, où l'église a été débadigeonnée dans les années 1980, ce qui a eu pour effet que le célèbre orgue Cavaillé-Coll ne sonnait plus comme il avait été conçu pour le faire<sup>13</sup> ; ou encore à Saint-Pierre-Saint-Paul de Souvigny (Allier), dans l'autre sens cette fois, où le badigeonnage complet et assez épais de la nef a radicalement changé l'acoustique de celle-ci au détriment de son fameux orgue Clicquot.

Malgré le débadigeonnage vigoureux du déambulatoire et des chapelles rayonnantes, certains témoins restent encore en place. En travaillant sur le chevet, Philippe Plagnieux a trouvé de la peinture, qui suggère que les chapiteaux des chapelles, et du coup probablement aussi de l'hémicycle étaient peints en couleurs<sup>14</sup>. Et les murs, quant à eux, semblent avoir été couverts d'un enduit beige à joints blancs comme le premier revêtement de la cathédrale de Chartres ou de la cathédrale de Noyon<sup>15</sup>.

11. E. Lefèvre-Pontalis, *op. cit.* (n. 5), p. 311 et p. 313.

12. P. Pradel, « Découvertes dans le chœur de Saint-Germain-des-Prés », *Bulletin monumental* 118, 1960, p. 133.

13. A. Pons, « Saint-Sernin “dé-violletisée” », *L'Express*, 8 décembre 1993, [http://www.lexpress.fr/informations/saint-sernin-de-violletisee\\_595548.html](http://www.lexpress.fr/informations/saint-sernin-de-violletisee_595548.html) (consulté le 6 janvier 2015).

14. Ph. Plagnieux, communication personnelle, décembre 2014.

15. A. Timbert, communication personnelle, décembre 2014. Voir G. Victoir, « La polychromie de la cathédrale de Noyon et la datation des voûtes quadripartites de la nef », *Bulletin monumental* 163, n° 3, 2005, p. 251-54 ; Cl. Lautier, « Restaurations récentes à la cathédrale de Chartres et nouvelles recherches », *Bulletin monumental* 169/1, 2011, p. 3-11 ; et M. Bouttier, « Les enduits et les décors peints », in *Chartres : construire et restaurer la cathédrale (XI<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> s.)*, A. Timbert éd., Lille, Presses Universitaires du Septentrion, 2014, p. 259-286.



FIG. 6. – Ancienne abbatale de Saint-Germain-des-Prés : vue sur les comble du déambulatoire (à gauche ; cliché A. Tallon) et coupe sur le chevet (à droite ; A. Lenoir, *Statistique monumentale de Paris*, 3 vol., Paris, Imprimerie Impériale, 1867, vol. 1, planche 23).

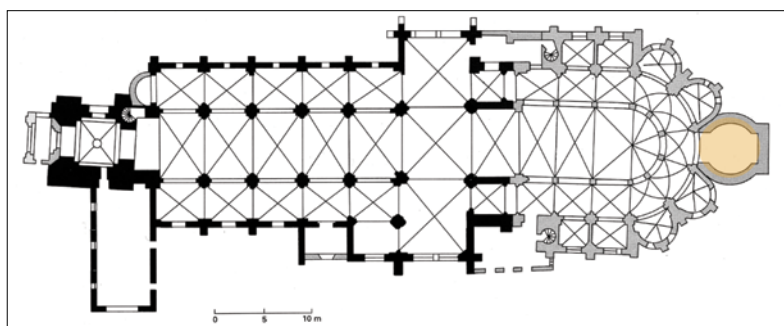


FIG. 7. – Ancienne abbatale de Saint-Germain-des-Prés, plan indiquant la chapelle axiale du <sup>xix</sup>e siècle.



FIG. 8. – Ancienne abbatale de Saint-Germain-des-Prés, déambulatoire sud.  
Cliché : A. Tallon.

L'état de la nef est difficile à évaluer, compte tenu de sa condition actuelle, mais il y a de bonnes raisons de croire qu'elle avait été badigeonnée elle aussi, afin de régulariser la surface de la pierre, relativement rugueuse, caractéristique d'un bâtiment de cette période.

7. Passons maintenant au plan manuscrit de 1656. Le chœur et le sanctuaire contenaient de nombreuses tombes sur socles, et des autels (fig. 9, A, B, D, E, F, G, H, I, O, K, L, M, P, Q, R, X, Y, Z, AA, en rouge). Tous ces éléments étaient en pierre, et présentaient des surfaces réfléchissantes supplémentaires. Il y avait des stalles de bois (fig. 9, GG, en bleu), probablement sur deux rangées, de chaque côté du chœur. Et il y avait des moines dans les stalles, qui non seulement produisaient des sons mais qui les absorbaient aussi.

Le détail le plus important de ce plan est que le chœur liturgique (fig. 9, GG, en jaune) – où les moines priaient lors des offices – s'étendait au-delà du transept, jusque dans la deuxième travée de la nef ; comme le sanctuaire (fig. 9, DD, en jaune), il était entouré d'une cloison. Ces deux espaces, le sanctuaire et le chœur, étaient aussi séparés par une cloison (fig. 9, FF, en jaune). Malheureusement, ni le plan, ni la légende qui l'accompagne n'indiquent de quel type étaient ces cloisons. Étaient-elles en fer forgé, et donc acoustiquement transparentes ? Ou bien en pierre, ou en bois ?

8. Quelle que soit la matière dont elles étaient faites, ces cloisons ont pu servir de support à un dernier élément absorbant, pour lequel nous n'avons aucune preuve directe, mais qui, nous pouvons le supposer, devait être présent, compte tenu des pratiques de l'époque : il s'agit des tapisseries et des tentures de soie ou de laine (voir fig. 10)<sup>16</sup>. John Beleth, dans son *Rationale divinatorum officiorum* datant des environs de 1160, nous donne une idée de ce en quoi pouvait alors consister ce type de décoration : « Les ornements sont de trois sortes, à savoir ceux de l'église en général, ceux du chœur, et ceux de l'autel. La parure de l'église se compose de rideaux, de baldaquins, de poêles [*palls*], [tout] de soie, pourpre et exactement semblables. La parure du chœur se compose de couvertures, comme on appelle les tapisseries et les tentures. Enfin la parure de l'autel se compose de voiles, de croix, de reliquaires, de draps, et de phylactères »<sup>17</sup>.

16. Il est possible qu'un ordinaire de la bibliothèque monastique de Saint-Germain-des-Prés du xv<sup>e</sup> siècle, BNF ms lat. 13316, que je n'ai pas encore pu consulter, nous fournisse un jour sur ce point des informations supplémentaires.

17. « Ornaments consist of three sorts, namely those of the church in general, those of the choir, and those of the altar. Adornment of the church consists of curtains, canopies, palls, [all] silk, purple and exactly alike. Adornment of the choir consists of backings, as they call the tapestries and hangings. Finally adornment of the altar consists of veils, crosses,

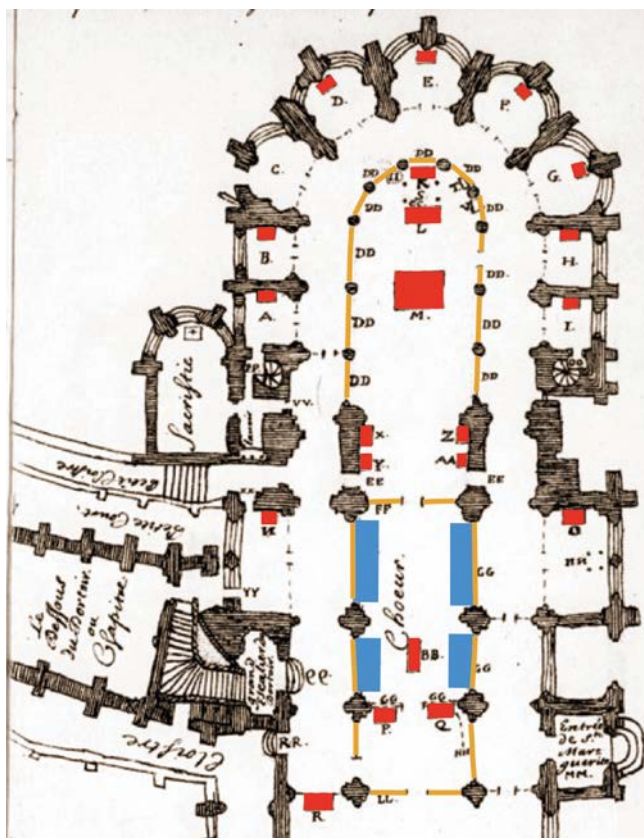


FIG. 9. – Ancienne abbatale de Saint-Germain-des-Prés, plan manuscrit de l'état de l'abbatale en 1656, détail (Bibliothèque nationale de France, ms fr. 18816, f. 66).

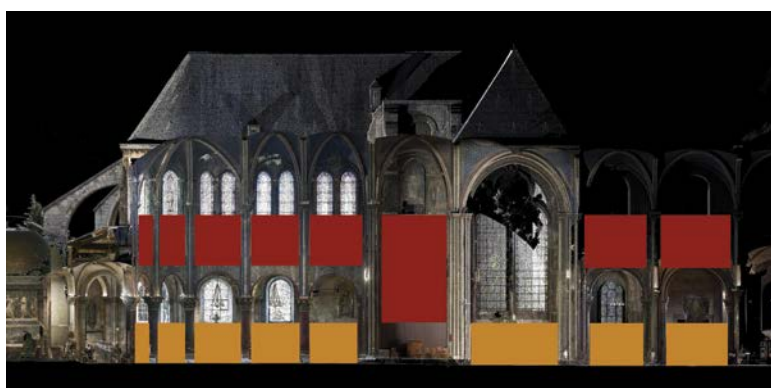


FIG. 10. – Ancienne abbatale de Saint-Germain-des-Prés, coupe scanographique sur le chœur liturgique, et sanctuaire avec tapisseries et clôtures simulées. Image : A. Tallon.



FIG. 11. – Ancienne abbatale de Saint-Germain-des-Prés, vaisseau central vu de l'ouest avec tapisseries et clôtures simulées. Image : A. Tallon.

Tous ces éléments devaient très probablement absorber une partie du son à l'intérieur de l'église.

Il est également probable que cette décoration ait varié selon les occasions, comme le musicologue Craig Wright l'a brillamment démontré en 1989 pour la cathédrale Notre-Dame<sup>18</sup>. Comme leurs homologues de l'Île-de-la-Cité, les moines de Saint-Germain-des-Prés peuvent en effet avoir eu l'habitude de changer la décoration de leur espace liturgique en fonction du rang de la fête célébrée. Cela se faisait selon une règle simple, telle que celle exposée dans un cartulaire de Notre-Dame de 1220 : plus le jour était solennel, plus les draperies devaient être élaborées. Ainsi, pour une grande fête, il est possible d'imaginer que des tapisseries étaient déployées et des tapis déroulés (fig. 11)<sup>19</sup>. Les unes et les autres, en fonction de leur étendue dans l'espace, avaient la capacité d'absorber une partie importante de l'énergie sonore.

reliquaries, linens, and phylacteries » (Beleth, *Rationale divinorum officiorum*, cité par C. M. Wright, *op. cit.* [n. 3], p. 14).

18. *Ibid.*, p. 13-18.

19. *Ibid.*, p. 15.



FIG. 12. – Maître de Saint Gilles, *La messe de Saint-Gilles* (ca. 1500). © The National Gallery, Londres, Dist. RMN-Grand Palais/National Gallery Photographic Department.

L'acoustique de l'abbatiale de Saint-Germain-des-Prés, au <sup>xii</sup><sup>e</sup> siècle, juste après la construction du chevet gothique, était considérablement différente de celle d'aujourd'hui. Aujourd'hui, nous sommes habitués à une réverbération impressionnante, ce qui y rend la tâche d'une communication parlée toujours difficile. Mais l'église du <sup>xii</sup><sup>e</sup> siècle présentait un environnement acoustique plus intime, et la matière musicale y fut adaptée en conséquence. L'environnement, en outre, n'était pas statique : l'acoustique était déterminée et modifiée, chaque fois, par la présence dans l'espace, à tel ou tel moment de l'année liturgique, de tentures murales, de tapisseries et d'autres matières organiques, qui variaient, comme on vient de le voir, selon le rang de la fête.

Et si le tableau du Maître de Saint-Gilles représentant l'intérieur de l'église abbatiale de Saint-Denis vers la fin du <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècle (fig. 12) peut nous

donner une indication fiable sur ce point, il semble que le désir de décorer ne fera que croître après le <sup>xii</sup><sup>e</sup> siècle. Ainsi, et sans parler d'aujourd'hui, il est probable que le même Kyrie ne résonnait déjà plus au <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècle comme il le faisait trois siècles plus tôt.

Disons, pour finir, que nous espérons, grâce à Brian Katz et Bart Postma, qui travaillent actuellement à affiner encore cette modélisation acoustique, pouvoir dans l'avenir nous engager de façon encore plus précise dans ce nouveau et fascinant domaine de « l'archéologie acoustique », afin de pouvoir mieux entendre, dans le temps et dans l'espace, l'abbatiale de Saint-Germain-des-Prés.

Andrew TALLON

## TABLE DES MATIÈRES

|                                                                                                                                                                    |        |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| Michel ZINK, Allocution d'accueil .....                                                                                                                            | p. I   |
| Père Benoist DE SINETY, Introduction .....                                                                                                                         | p. V   |
| Philippe PLAGNIEUX, « L'abbatiale du XI <sup>e</sup> siècle de Saint-Germain-des-Prés : nouvelles perspectives de recherche ».....                                 | p. 1   |
| Dominique BARTHÉLEMY, « Le relèvement de Saint-Germain-des-Prés autour de l'an mil » .....                                                                         | p. 17  |
| Nicole BÉRIOU, « Prédicateurs du dedans et du dehors. Traces de l'activité de prédication à Saint-Germain-des-Prés (X <sup>e</sup> -XIII <sup>e</sup> s.) » .....  | p. 41  |
| Jacques VERGER, « L'abbaye et l'université : entre le Pré-aux-Clercs et la Montagne Sainte-Geneviève ».....                                                        | p. 63  |
| Olivier PONCET, « Pouvoirs et société à Saint-Germain-des-Prés de la Renaissance à Louis XIV ».....                                                                | p. 79  |
| Violaine BRESSON, Grégory CHAUMET et Élisabeth PILLET, « Un vestige de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés : la cave médiévale située au 10 rue de l'Abbaye » ..... | p. 95  |
| Dany SANDRON, « Saint-Germain-des-Prés dans le paysage monumental parisien (milieu XII <sup>e</sup> -milieu XIII <sup>e</sup> s.) ».....                           | p. 119 |
| Andrew TALLON, « L'espace acoustique de l'abbatiale de Saint-Germain-des-Prés » .....                                                                              | p. 135 |
| Guy-Michel LEPROUX, « La communauté des peintres et sculpteurs de Saint-Germain-des-Prés au XVI <sup>e</sup> siècle » .....                                        | p. 149 |

|                                                                                                                                                                                        |        |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| Charlotte DENOËL, « Le scriptorium de Saint-Germain-des-Prés<br>au temps de l'abbé Adelard (v. 1030-1060) : les manuscrits<br>enluminés par Ingelard, <i>scriptor honestus</i> » ..... | p. 159 |
| Jean-Robert ARMOGATHE, « Manuscrits et bibliothécaires de l'abbaye<br>Saint-Germain-des-Prés » .....                                                                                   | p. 213 |
| Roland RECHT, « Les Mauristes, le Moyen Âge et l'Académie Royale<br>des Inscriptions et Belles-Lettres » .....                                                                         | p. 229 |
| Liste des auteurs.....                                                                                                                                                                 | p. 239 |